

AUDITION PUBLIQUE OUVERTE À LA PRESSE
sur

**Les antennes relais à l'épreuve des inquiétudes du public
et des données scientifiques**

M. Alain Gest, député, a été chargé par l'OPECST, le 4 février 2009, d'une étude sur « les conséquences éventuelles sur la santé de la téléphonie mobile ».

Comme la plupart des pays, la France a connu, au cours de ces dernières années, un accroissement considérable du nombre de titulaires du téléphone mobile et des antennes relais. Or, à la différence de celui-là, celles-ci suscitent l'inquiétude du public et une vive protestation.

Le rapport Lorrain-Raoul de l'OPECST sur l'incidence éventuelle de la téléphonie mobile sur la santé avait déjà, en 2002, mis en évidence ce contraste, dont l'ampleur depuis lors n'a cessé de croître, au point, selon certains, de devenir une « guerre de tranchée ».

C'est pourquoi, dans la ligne des consultations qu'il a entamées depuis plusieurs semaines, M. Alain Gest organise la présente audition, qui a pour objet d'analyser les enjeux de ce divorce et de permettre la confrontation de points de vue des scientifiques, des associations et des opérateurs.

organisée par



ALAIN GEST, député de la Somme

Lundi 6 avril 2009
14 h 00 - 18 h 30

Assemblée nationale - Salle 6241
126, rue de l'Université - Paris 7^{ème}



PROGRAMME

13h30 : Accueil des participants

14h00 : Allocution d'ouverture de M. Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale

14h10 : Première table ronde : Les antennes relais ont-elles des effets sanitaires ?

- **Professeur André Aurengo**, Chef du service de médecine nucléaire de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, membre de l'Académie de médecine
- **Docteur Pierre Souvet**, Président de l'ASEP (Association Santé Environnement de Provence)
- **Docteur Eric Van Rongen**, Membre du Conseil de la Santé des Pays-Bas
- **Professeur Denis Zmirou-Navier**, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris

15h15 : Débat

15h45 : Pause

16h00 : Deuxième table ronde : Faut-il abaisser les valeurs-limites d'exposition ?

- **M. Bernardo Delogu**, Chef d'unité à la Direction générale de la santé et de la consommation de la Commission européenne
- Un représentant de la région de Bruxelles (*à confirmer*)

16h30 : Débat

17h00 : Troisième table ronde : Quelle gouvernance souhaitable ?

- **M. Stéphane Kerckhove**, Délégué général d'Agir pour l'environnement
- **M. Jean-Marie Danjou**, Délégué général de l'Association française des opérateurs de mobiles
- **Mme Danièle Salomon**, Sociologue au Centre national de la recherche scientifique

17h45 : Débat

18h15 : Allocution de clôture de Mme Roselyne Bachelot, Ministre de la santé et des sports
(*sous réserve*)

Audition publique sur
Les antennes relais à l'épreuve des inquiétudes du public et des données scientifiques

organisée par
M. Alain Gest, député de la Somme

Lundi 6 avril 2009

14 h 00 - 18 h 00

*Assemblée nationale - Salle 6241
126, rue de l'Université - Paris 7^{ème}
Entrée des journalistes par le 33, Quai d'Orsay Paris 7^{ème}*

Contacts : Anne-Marie Massot - tél : 01 40 63 88 06 - e-mail : ammassot@assemblee-nationale.fr

Bruno Bas - tél : 01 40 63 88 20 - e-mail : bbas@assemblee-nationale.fr

Fax : 01 40 63 88 08



....., le

M., Mme, Mlle :

Organisme/Société :

Fonction :

Adresse postale :

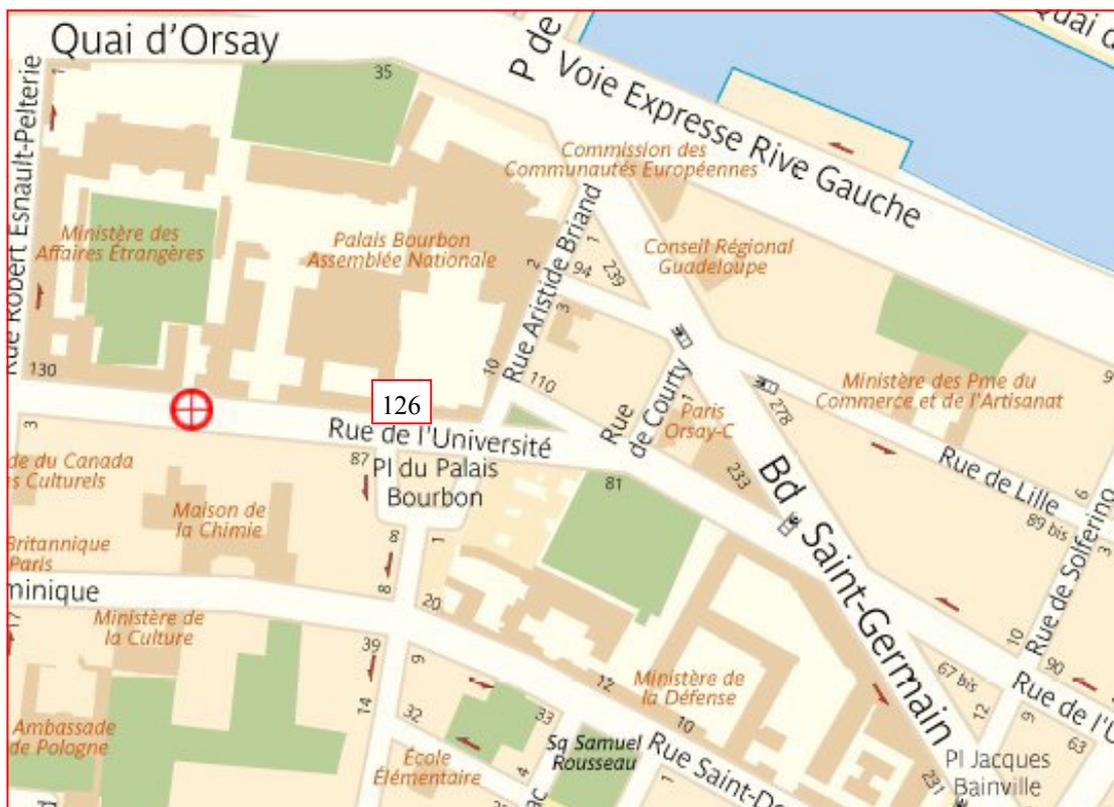
Téléphone : Courriel :

Participera à l'audition publique du Lundi 6 avril.....

Ne participera pas à l'audition publique du Lundi 6 avril.....

sur « Les antennes relais à l'épreuve des inquiétudes du public et des données scientifiques »

*organisée par
l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques*



**Office parlementaire d'évaluation
des choix scientifiques et technologiques
Madame Anne-Marie Massot
Monsieur Bruno Bas
ASSEMBLEE NATIONALE
233 boulevard Saint Germain
75355 PARIS 07 SP**